

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1250 - page 5618

66 - Pyrénées-Orientales

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales.

AUTISME 66 ESPÉRANZA.

Objet : mener toutes actions en faveur des enfants autistes ou présentant des troubles du développement apparentés à l'autisme et âgés de 0 à 21 ans ; défendre les droits des enfants autistes et lutter contre toutes les discriminations et violences dont ils peuvent être victimes ; favoriser leur inclusion en milieu ordinaire ; accompagner et soutenir les familles touchées par ce handicap ; aider les familles au financement des prises en charge adaptées et recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS) ; mettre en place une réelle collaboration entre les parents et les professionnels ; informer le public, les associations, l'éducation nationale, afin que tous ces acteurs soient plus à même de répondre aux besoins spécifiques des enfants autistes ; créer de nouvelles structures adaptées ou aider au réaménagement de structures existantes pour qu'elles soient conformes aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS ; former toutes personnes ayant un lien direct ou indirect avec un enfant autiste ; créer des animations ainsi que des loisirs adaptés pendant les périodes non scolaires pour les enfants autistes.

Siège social : 8, rue François Arago, 66450 Pollestres.

Date de la déclaration : 27 novembre 2013.